



CERTIFICATS D'ECONOMIE DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES

Action n°2025-009

Lutter contre les tordeuses en vigne au moyen de diffuseurs de phéromones pour la confusion sexuelle

1 – Définition de l'action

L'action vise à la mise en œuvre de la confusion sexuelle au moyen de diffuseurs de phéromones spécifiques des tordeuses de la grappe (lépidoptères ravageurs). Ces phéromones perturbent la reproduction en empêchant le mâle de suivre la trace phéromonale émise par la femelle. Le cycle du ravageur est ainsi rompu avant son stade nuisible.

2 – Conditions de réalisation de l'action

L'action est réputée réalisée lorsque la vente à l'utilisateur final est effectuée.

La date de réalisation de l'action est la date de facturation figurant sur le journal des ventes ou la date d'émission de la facture.

3 – Pièces justificatives à fournir

Si le produit a été vendu par le demandeur, aucune pièce n'est à fournir. Le journal des ventes doit être tenu à la disposition des agents chargés des contrôles.

Si le produit a été vendu par une personne autre que le demandeur, doivent être transmises lors de la demande :

- une copie de la facture comportant l'identité de l'acheteur, la date d'émission de la facture et la description de l'achat permettant l'identification sans équivoque de l'action ;
- l'attestation sur l'honneur prévue à l'annexe 1 de l'arrêté du 3 mai 2017 relatif aux modalités de demande de délivrance de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques ;
- si le vendeur est obligé du dispositif, l'attestation sur l'honneur prévue à l'annexe 2 de l'arrêté du 3 mai 2017 relatif aux modalités de demande de délivrance de certificats d'économie de produits phytopharmaceutiques.

4 – Nombre de certificats auquel l'action ouvre droit annuellement

Référence commerciale	Montant unitaire en certificats par diffuseurs	X	Nombre de diffuseurs vendus
Biootwin L AMM : 2200132 225 diffuseurs/ha Lots de 100 diffuseurs	0,0044		
Biootwin L + AMM : 2220738 250 diffuseurs/ha	0,004		
Biootwin L E AMM : 2220737 500 diffuseurs/ha	0,002		
Celada LB 400 AMM : 2200914 200 diffuseurs/ha	0,005		
Checkmate Puffer LB AMM : 2160423 4 diffuseurs/ha	0,25		
Checkmate Puffer LB/EA AMM : 2200389 3 diffuseurs/ha	0,33		
Cryptotec AMM : 2199996 400 diffuseurs/ha	0,0025		
Isonet L AMM : 2140043 500 diffuseurs/ha	0,002		
Isonet L Plus AMM : 2140044 500 diffuseurs/ha	0,002		
Isonet L TT AMM : 2220447 300 diffuseurs/ha	0,0033		
Isonet LA Plus AMM : 2161035 500 diffuseurs/ha	0,002		
Isonet LE AMM : 2120030 500 diffuseurs/ha	0,002		
Lobetec AMM : 2170435 400 diffuseurs/ha	0,0025		

Lobetec 300 AMM : 2230782 300 diffuseurs/ha	0,0033	
Mister L AMM : 2220441 4 diffuseurs/ha	0,25	
Mister L E AMM : 2220002 4 diffuseurs/ha	0,25	
RAK 1+2 MIX AMM : 2140215 500 diffuseurs/ha	0,002	
RAK 2 New AMM : 2150105 500 diffuseurs/ha	0,002	
Weintec AMM : 2210421 400 diffuseurs/ha	0,0025	

Référence commerciale	Montant unitaire en certificats par litre
Employo Vit AMM : 2210439	0,33
Lobesia Pro Spray AMM : 2210439	0,33
Subvert AMM : 2250259	1,05

X

Nombre de litres vendus

Référence commerciale	Montant unitaire en certificats par kilogramme
Lobesia Pro Press AMM : 2220334	0,8
Vynyty Lobesia Press AMM : 2220334	0,8

X

Nombre de kilogrammes vendus

Référence commerciale	Montant unitaire en certificats par sachet
Lobesia Pro Clip AMM : 2230368 sachet de 1200 clips	1

X

Nombre de sachets vendus

5 – Nombre d’années durant lesquelles l’action ouvre droit à la délivrance de certificats

1 année.

6 – Période de validité de l'action

Début de validité au 1^{er} janvier 2025.